

Le paysan cévenol du XVIII^{ème} siècle

Richard Bousiges
Résumé de la Conférence du
10/08/2013

Le paysan cévenol peut ressembler aux autres paysans. Mais il présente de nombreuses particularités.

D) C'est un paysan qui ressemble aux autres

Comme de nombreux autres paysans, le paysan des Cévennes achète, vend, échange, et emprunte. Qu'ils soient de blé, d'argent ou d'autres choses, les prêts sont incessants. On emprunte puis on prête dès qu'on en a les moyens, système d'endettement permanent, où chacun vit dans l'attente de la prochaine échéance pour laquelle il faudra faire de nouveaux emprunts ...

Quant au maintien, voire à l'élargissement du patrimoine, la réflexion porte essentiellement sur la stratégie matrimoniale ! Et celle-ci était avant tout une stratégie économique. L'important dans un mariage consistait dans le versement de la dot par les parents de la mariée... et au moyen de la récupérer ! Et le choix du conjoint était surtout marqué par une endogamie socioprofessionnelle et une endogamie géographique plus que par un choix affectif.

** Une endogamie sociale et professionnelle.*

Même chez les paysans, le mariage était plus affaire de raison que de cœur. On épousait une famille plus que tel homme ou telle femme, et tout autant que le mariage de deux individus, était célébré le mariage de deux familles proches sur le plan social.

**) Une endogamie géographique*

On se mariait souvent entre personnes du même hameau avec d'ailleurs souvent un objectif très cru d'agrandissement de terres. Au-delà du hameau, on cherchait dans le village ou, à défaut, dans les villages proches. Et en général, on trouvait !... Ainsi, sur les 55 couples des générations V, VI, VII d'une famille particulièrement étudiée, recensés comme s'étant mariés au cours de ce XVIII^e siècle, soit 110 personnes, tous (à l'exception de 3 d'entre eux) sont originaires de 6 villages proches. Mais il est à noter que les mariages ne se font pas entre membres de certains villages. Ainsi, dans la généalogie étudiée, (55 couples), un seul couple s'est formé entre Saint-Jean-de-Valérisclé et Saint-Florent. Il faut sans doute y voir le fait que, dès le XVII^e siècle, Saint-Florent est entièrement catholique alors que Saint-Jean-de-Valérisclé est majoritairement protestant ...

Le paysan cévenol a donc des points communs avec les autres paysans de France. Mais voyons plus en détail ce qui distingue les paysans cévenols des autres paysans.

II) Trois aspects caractérisent le paysan cévenol :

C'est d'abord un paysan bâtisseur qui a façonné le paysage dans un contexte climatique particulièrement rude. C'est un « paysan plus » : le paysan était aussi artisan. Enfin, c'est un paysan aux convictions particulièrement fortes.

A - C'est d'abord un paysan bâtisseur dans un pays âpre

Louis de Froidour, grand maître des Eaux et Forêts de la province du Languedoc, décrit, en 1668, le paysage : « Pour ce qui est des Sévennes, depuis Allais jusqu'à la Garde-Guérin, c'est un pays très aspre et très rude, montueux et plein de rochers et de précipices, et en un mot, affreux à voir ». Les habitants des communes, au moment de l'élaboration des cahiers de doléances, n'hésitent pas à établir une description sinistre du paysage parlant de « précipices » ou de « torrents qui emportent plus d'une fois l'année la terre, déracinent les arbres et les vignes, et laissent souvent le terrain excorié, les pierres et les rochers à découvert... »

Dans l'enquête de topographie médicale établie en 1807, il est précisé, à propos du canton de Saint-Ambroix, que « les montagnes du nord et de l'ouest ne doivent leur fertilité qu'à l'industrie des habitants de ces contrées qui par un travail pénible et continu semblent avoir forcé la nature sur un terrain qui paraît si peu propre à être cultivé ». On note d'ailleurs, l'art extrême avec lequel l'homme s'est emparé des pentes les plus sauvagement infertiles, pour les couper par des murs de pierres sèches, les faïsses, les disposer en terrasses et les planter en mûriers, en châtaigniers ou vignes, notamment.

Ce travail, de nos jours, force encore l'admiration : la construction de faïsses façonne le paysage cévenol. Ces murettes montées pierre par pierre pour constituer des terrasses pouvant recevoir oliviers, mûriers ou autres, devaient être en permanence entretenues : l'érosion, le ravinement par les eaux et la pesanteur font écrouler les murettes et entraînent vers le bas la terre que le paysan doit patiemment remonter. Or, « cet extraordinaire travail humain... ne semble avoir que très peu marqué les cévenols d'autrefois, parce que peut-être c'était là leur lot journalier, l'évidence de leur terre. Rien dans les proverbes, les contes, les chansons, rien même dans le légendaire, rien dans la tradition orale en général qui soit relatif à cette épopée de la montagne construite » (Daniel Travier) ... Il fallait vivre !! ou au moins survivre ! Et il fallait donc faire !

Les témoignages des voyageurs et des administrateurs sont nombreux.

Ainsi **Antoine de Gensanne**, ingénieur, auteur d'une *Histoire naturelle de la Province du Languedoc*, qui écrit notamment en 1776 : « Je n'ai point vu de pays, et je ne crois pas qu'il y en ait dans le monde, où toute proportion gardée, il y ait autant de maçonnerie que dans le diocèse d'Alès. Toutes les terres des coteaux qui sont très rapides, et qui occupent tout ce pays, sont soutenues de haut en bas par des murs construits en amphithéâtre, les uns au dessus des autres, et par là tout est en plaine au milieu des roches escarpées ».

Ainsi aussi **Jean Anglivel** (1726-1773), père de Laurent Anglivel, ami de Diderot et de Montesquieu : « Le pays des Cévennes qui n'est qu'un amas de montagnes fort élevées, séparées par des vallons très étroits, ne produisaient autrefois que des chênes et des hêtres que l'industrielle et infatigable activité de ses habitants, ont transformé en vignes, châtaigniers et mûriers... »

Pour **Jean-Antoine Chaptal** (1756-1832), célèbre chimiste mais qui fut aussi ministre de l'intérieur : « On ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration lorsqu'on considère une de ces montagnes arrachée par la main de l'homme à une stérilité absolue, couverte de la base au sommet d'arbres, de fruits, de grains et autres productions utiles ».

Ce travail remarquable l'est d'autant plus que les rigueurs climatiques marquent le paysage cévenol.

Ainsi les inondations dévastatrices ces fameuses « crues cévenoles » ou gardonnades font elles de grands dégâts. A Saint-Ambroix, le 9 septembre 1772, les eaux de la Cèze ont détruit les murs de la ville et « parvinrent jusques au premier étage des maisons de sorte que les meubles, denrées et marchandises qui se trouvèrent dans les caves, boutique, magasin et autres pièces basses furent entièrement submergées ». La ville a été dévastée en l'espace de trois quarts d'heure : « maisons... emportées, de même que nos remparts... porte de la ville... enlevée, parapet du pont renversé, église dévastée, magasins submergés... tout presque écrasé ou renversé sous le poids des corps d'arbres que la rivière entraînait... » (Archives communales).

Mais le plus désespérant pour les habitants de ces contrées devait être la répétition de ces crues dévastatrices à quelques jours d'intervalle...

Outre les inondations, de nombreux autres exemples d'intempéries peuvent être cités : Ainsi l'hiver de 1788-1789, l'un des plus rigoureux depuis 1709, mit la détresse à son comble. Le 31 décembre, le thermomètre était descendu à 19° au-dessous de zéro. « La rudesse de l'hiver dernier après les ravines et les inondations a tué la plus grande partie des arbres de toutes espèces et notamment les châtaigneraies, olivettes et vignes ».

Mais les années suivantes notamment en 1790, 91, 92 ne furent guère plus souriantes.

Il convient sans doute de relativiser ces doléances qui, déjà à l'époque, avaient pour but d'étayer une diminution d'impôt. Malgré tout, ces difficultés économiques, liées aux différentes intempéries, étaient bien réelles...

L'activité agricole du paysan cévenol est à peu près comme celle des autres paysans, **mais deux arbres providentiels ont marqué la culture cévenole : l'arbre à pain : le châtaignier, et l'arbre d'or : le mûrier.**

Le châtaigner, base de la civilisation cévenole, a permis au cévenol de survivre. Le mûrier va lui permettre de vivre. Comme l'écrit Daniel Travier, « le châtaignier a nourri le Cévenol, il a engendré

une économie de subsistance. Le mûrier quant à lui suscita une économie de marché : vente de feuilles, vente de cocons, vente de soie, autant d'apports frais dans l'économie cévenole »;

Accompagnant le Cévenol « du berceau jusqu'au cercueil », le châtaignier est l'arbre roi pour le cévenol du XVIII^e siècle comme pour celui des siècles précédents. Omniprésent, « l'arbre à pain » est utile non seulement pour l'alimentation mais aussi pour le bois et pour sa feuille, médicament miracle. Le châtaignier enfin façonne l'organisation sociale et la vie économique. Il permet de payer le cens au seigneur, sert de monnaie d'échange, est donné aux pauvres de la paroisse lors de testaments... Son omniprésence dans la vie quotidienne autorise à parler de « civilisation du châtaignier » pour qualifier cette civilisation rurale des Cévennes.

Mais le châtaigner a dû subir la concurrence du mûrier.

Le XVIII^e siècle est la grande période d'expansion du mûrier. En 1709, les oliviers et les châtaigniers étant gelés, l'implantation des mûriers a été accélérée. La progression des mûriers est due notamment au développement de la demande industrielle et au goût de plus en plus affirmé pour les étoffes de soie. Selon l'historien Alain Molinier, un hectare planté de mûriers rapporte près de 18 fois plus que les céréales, et 3 fois plus que le vignoble (...)

Les conditions économiques s'améliorent donc grâce aux vers à soie et permettent l'extension des mas par des rajouts de pièces, les magnaneries. Cette augmentation de production va de pair avec l'augmentation de la population susceptible de vivre sur le terrain. La sériciculture exige de la main d'œuvre et permet la subsistance de celle-ci.

Cette activité absorbe toutes les énergies de la fin d'avril au début de juin : la dernière semaine, la voracité des vers nécessite une mobilisation constante telle ... que c'était une période, disait-on, pendant laquelle « on n'a pas le temps d'être malade ou de mourir » !...

C'est bien sûr parce que cette ressource est essentielle que sera très attendue la venue de Pasteur en 1865 en Cévennes pour tenter de mettre fin à la maladie des vers à soie. Cette maladie affectera en effet gravement la production cévenole au XIX^e siècle. Car si l'hiver de 1709 a failli vaincre le châtaignier, la pébrine a failli vaincre l'élevage du vers à soie. Ce sera un nouveau succès, peu connu, de Pasteur qui va permettre, en 1869, de surmonter cette difficulté.

« Saint-Ambroix peut être regardé comme un des endroits de la Province où l'on cultive le plus de mûriers et où l'on fait le plus de soie » explique Gensanne qui est alors Inspecteur général des mines de tout le Languedoc. Il rejoint en ce sens cet autre témoin important que fût l'Intendant du Languedoc, Nicolas de Lamoignon de Basville, qui, en 1697, dans son « mémoire sur la Province du Languedoc... » trouve les habitants « pleins d'esprit, d'activité, d'industrie, propre au commerce, aux arts et aux manufactures. Ils n'épargnent ni leurs soins, ni leurs peines pour obtenir ce qu'ils désirent. Ardents pour parvenir à leurs fins, ils persévèrent jusques à ce qu'ils y soient parvenus »...

II -Le Paysan des basses Cévennes est aussi un paysan « plus »

L'hiver, chacun exerçait son autre métier : cordonnier, tisserand, forgeron, cloutier, cardeur de laine...

1) Le travail de la laine

Celle-ci était particulièrement développée au XVII^e siècle et au début du XVIII^e à l'ouest, au centre et au sud des Cévennes ; elle l'était très peu au nord et à l'est sauf à Alès et à Saint-Ambroix, notamment.

« Tous les paysans ont des métiers chez eux, et ils y emploient tout le temps qu'ils ne mettent pas à cultiver leurs terres. Comme elles sont fort ingrates, cette culture est bientôt faite, et d'ailleurs les hivers étant longs et les montagnes remplies de neiges, les habitants n'ont pendant ce temps d'autres occupations que de travailler à leur manufacture. Les enfants y filent à l'âge de neuf ans, et toute la famille se trouve occupée » (Basville)

A la fin du XVIII^e siècle on dénombre autant de tisserands que de feux.

2) Une autre activité, moins classique et moins généralisée, se développe dans certains terroirs des Cévennes : le travail du fer

Il s'agit essentiellement de la fabrication de clous sans doute fort ancienne et liée à la présence de fer. Dans la vallée de l'Auzonnet par exemple, il existait des dizaines d'ateliers de cloutiers répartis dans les mas. Le premier document à notre connaissance mentionnant un Florentin exerçant la fonction de cloutier est un acte notarié de 1605 pour la vente d'une « certaine quantité de fer ».

Si, vraisemblablement, les martinets -outils de forge- furent détruits au cours des guerres des camisards il n'empêche que cette activité perdura dans l'atelier du cloutier qu'il appelait sa « boutique ». La forge tenait en effet dans l'angle d'une petite pièce car il suffit d'un foyer maçonné, d'un soufflet et de l'enclume...

3) Le « paysan-mineur »

L'exploitation du charbon de terre eut lieu notamment autour d'Alès.

Pendant très longtemps, aucune législation ne régla l'exploitation : les propriétaires du sol extraient eux-mêmes ou laissent extraire le « charbon de terre ».

Une loi, la première sur l'exploitation des mines, parut le 14 janvier 1744. Elle affirmait les droits du roi sur les mines. Elle disposait que personne, pas même les propriétaires des terrains qui les renferment, ne peut exploiter une mine de charbon sans avoir obtenu au préalable une permission du Contrôleur général des Finances. Désormais, le roi entend donner des autorisations de travailler dans ce qui lui appartient, c'est à dire tout le sous-sol de son royaume. Cette loi fut peu connue et surtout peu reconnue par les propriétaires cévenols qui continuèrent comme de tout temps de creuser eux-mêmes leurs mines. L'arrivée de Tubeuf en 1770 à qui Louis XV avait accordé une concession allait montrer les fortes réticences de la population à l'application de cette loi... Par deux arrêts de 1773 et

de 1774, Louis XV accorde au sieur Tubeuf la permission exclusive d'exploiter pendant 30 ans ces mines de charbon. Lors de la réunion d'Assemblée d'avril 1779, les prétentions du sieur Tubeuf sont jugées « d'autant plus révoltantes que les mines dont il s'agit sont exploitées depuis un temps immémorial et que les habitants des communautés intéressés joignent le droit d'occupation à leur droit primitif de propriété ... »

Malgré une requête au Conseil du Roi, afin que soit révoqué l'arrêt de 1773, la concession de Tubeuf fut reconnue légitime.

Après la Révolution, les mêmes problèmes et les mêmes différents protagonistes –ou leurs descendants- essaieront toujours de faire valoir leur droit... et avec un opportunisme extraordinaire, le 16 juin 1814, moins de deux mois après le départ de Napoléon pour l'île d'Elbe, en profitent, après s'être félicités du retour du « Prince légitime », pour demander au roi l'annulation de la concession faite au Sieur Tubeuf !

Dans cette affaire, on assiste à la confrontation entre le début d'une gestion rationnelle, « capitaliste » avant l'heure, des mines et l'opposition forcenée des paysans exploitant le charbon comme ils exploitaient la terre. Ce conflit illustre singulièrement le passage entre la société agricole et la société industrielle. C'est, à vrai dire, le choc entre deux mondes - l'un précurseur, représenté par un véritable capitaine d'industrie, Tubeuf, et l'autre, celui des traditionalistes attachés à la glèbe et à son sous-sol.

III – Le paysan cévenol est un paysan aux convictions fortes

La forte personnalité des cévenols, leur détermination, se traduit aussi dans leur choix religieux. Les Cévennes sont désignées comme étant par excellence « la terre de la réforme ».

La Révocation de l'Edit de Nantes s'est accompagnée de conversions forcées notamment par les Dragonnades, la « douceur » n'apportait que de trop maigres résultats. Les dragonnades, consistaient en logement de soudards chez les protestants tandis que les catholiques s'en voyaient dispensés. Bien évidemment, des communautés entières abjurèrent, de ce fait, en échange du départ des troupes.

Les persécutions continuèrent toutefois et la formule : "une foi, une loi, un Roi" n'a jamais eu autant d'acuité.

Des violences s'exercèrent donc partout où les protestants étaient fortement représentés.... Mais c'est surtout dans les Cévennes que le peuple des campagnes affirma avec le plus de vigueur son hostilité à la religion Catholique, Apostolique et Romaine. Les plus audacieux se réunissent au "*Désert*" pour prier Dieu comme ils l'entendaient. Face à ce culte réformé, les autorités royales réagirent avec beaucoup d'intransigeance : les participants aux assemblées surprises sont envoyés en prison ou aux galères, les prédicants exécutés. Quant aux communautés, dans les territoires desquelles s'est tenue une assemblée, elles sont soumises à l'amende et au logement des gens de guerre.

Malgré cela, les assemblées se développèrent et, avec elles, le prophétisme. De plus, les prédications, de pacifiques qu'elles étaient au début, se transformèrent, peu à peu, sous le poids d'une

répression permanente, en appel à la « Guerre Sainte ». Les prophètes, Abraham Mazel en particulier, devinrent les instruments de la vengeance de Dieu et brandirent en juillet 1702 l'étendard de la révolte. Ce sera la guerre des Cévennes. Préparée par les persécutions qui suivirent la révocation de l'Edit de Nantes et par les prophéties d' "*inspirés*" qui annonçaient l'Apocalypse, la révolte des protestants cévenols, que l'on a coutume de faire commencer le 24 juillet 1702 par le meurtre de l'Abbé du Chayla au Pont-de-Montvert, fut un mouvement essentiellement populaire et paysan. Face à cette révolte populaire, spontanée, sans officiers supérieurs pour l'encadrer, sans bourgeoisie pour la soutenir, avec des chefs improvisés sans expérience militaire, l'attitude des autorités fut d'accroître, sans transiger, la répression.

Quant aux populations catholiques, minoritaires en Cévennes, étonnées toutefois de la rapide généralisation du conflit, de l'absence de réactions efficaces des autorités pour faire cesser ces ravages, à partir de février 1703, s'armèrent et, peur, vengeance et agressivité aidant, portèrent le feu et le sang dans les villages huguenots... Saint-Florent est notamment un de ces villages qualifié de « camisards blancs » pour montrer qu'il n'était pas en reste en terme de conviction...

Alors, sans doute, la misère a sa part de responsabilité dans la contre révolte catholique : « les catholiques affamés se sont soulevés » écrit le maire de Saint-Florent. Certes, mais il convient de ne pas minimiser la « fidélité » religieuse. Nous pensons que la foi catholique était aussi affirmée et violente que chez les Huguenots. « A la ferveur des uns répond le zèle des autres » Comme le dit le Maréchal de Villars dans ses Mémoires publiés en 1735 : « Le zèle de la religion était aussi ardent chez le catholique que chez l'hérétique ». Toujours est-il que ce zèle fait du dégât !! Cependant, les exemples sont nombreux d'entente, de solidarité villageoise entre « papistes » et « huguenots » allant même, dans certains cas, jusqu'à ce que des curés délivrent des certificats de « catholicisme » à des parpaillots notoires !

Cette histoire fait, aujourd'hui, des Cévennes, un pays de tradition de liberté de conscience et d'accueil.

Et je terminerai en citant le Pasteur nîmois Rabaut Saint-Etienne qui a inspiré l'article 10 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi »...